



MISE EN PLACE DE LA TARIFICATION SOCIALE

Aix Les Milles, le 27 mars 2025

Chers parents,

Le ministère de l'Éducation Nationale et l'Enseignement Catholique ont signé, au printemps 2023, un protocole visant à une tarification des frais de scolarité basée sur les ressources des familles. **La mise en place de ce protocole est un engagement de l'Enseignement Catholique auprès de l'Éducation Nationale auquel nous ne pouvons déroger.**

L'objectif est de permettre ainsi à tous les enfants d'être inscrits dans un établissement qui corresponde pleinement aux souhaits de leurs parents, sans frein financier. Cette démarche est animée par un souci d'équité et d'entraide entre les familles en phase avec les valeurs de solidarité prônées et partagées dans notre établissement.

Cette tarification différenciée sera mise en place à la rentrée septembre 2026 dans l'ensemble des établissements catholiques du diocèse d'Aix-Digne-Gap **et ne concerne que la contribution des familles (pas la restauration).**

Notre établissement s'est mis en chemin vers cette tarification. L'OGEC, en lien avec l'APEL et la Cheffe d'Établissement, met en place un groupe de travail visant à élaborer une grille tarifaire qui permette de maintenir un niveau de ressources suffisant pour assurer la pérennité de l'établissement. Le résultat de ce travail sera ensuite soumis au conseil d'administration de l'OGEC pour validation.

Dans ce cadre, **nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir une copie de votre avis d'imposition 2024 (revenus 2023), au plus tard le 04 avril 2025.** La participation de tous est capitale afin de calculer chaque tranche de la grille tarifaire au plus bas. Les années suivantes, une mise à jour des données permettra l'actualisation de la grille.

Nous tenons à vous assurer que ces informations seront traitées de manière confidentielle, en respectant les règles légales (RGPD).

MODALITES D'ENVOI :

Envoi, avant le 04 avril 2025, par courriel à l'adresse avisimposition@ste-bernadette-aix.org ou par courrier sous enveloppe au nom de M^{me} DINLAPORTAS, de votre avis d'imposition 2024 (revenus 2023).

En cas de questions, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse électronique indiquée ci-dessus.

Sachant pouvoir compter sur votre coopération et vous remerciant de votre confiance, nous restons à votre écoute.

Corinne DINLAPORTAS
Cheffe d'établissement

Franck SAVIO
Président de l'OGEC

Anaïs PROLONGEAU
Présidente de l'APEL

Ecole Sainte Bernadette

5 rue de l'église, Les Milles 13290 Aix en Provence

☎ 04.42.24.22.70 ✉ secretaire.saintebernadette@orange.fr

